

Détails sur le processus d'évaluation des enjeux pertinents et l'approche d'engagement des parties prenantes à la TD

Notre processus d'évaluation des enjeux pertinents se fonde sur la Global Reporting Initiative (GRI). Selon ce cadre, nous avons choisi de définir comme pertinents les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance qui sont les plus déterminants aux yeux de nos parties prenantes et pour la TD elle-même. Nous menons une analyse des enjeux ESG pertinents tous les deux ans puisque nous avons constaté que la matrice des enjeux restait sensiblement la même sur cette période au sein de notre secteur. Ce cycle d'évaluation sur deux ans nous permet de faire le suivi des tendances touchant les enjeux et nous donne le temps de montrer les progrès accomplis en fonction des conclusions tirées du dernier panel de parties prenantes. En 2018, nous avons remanié notre processus d'évaluation des enjeux pertinents en vue de renouveler les enjeux qui façonnent la production des rapports sur les normes ESG de la TD et d'en établir la priorité. La structure de ce rapport est basée sur les neuf enjeux ainsi définis.

Notre processus s'est déroulé en quatre étapes : recherches et études comparatives, schématisation de l'incidence, entrevues réalisées auprès des parties prenantes et atelier de validation en vue de discuter des conclusions du processus d'évaluation. C'est en nous basant sur ces conclusions que nous avons défini nos enjeux pertinents.

Le processus d'évaluation des enjeux pertinents de la TD a été mené par BrownFlynn, un tiers indépendant. Les parties prenantes ont été choisies selon leur relation avec la TD ainsi que leur influence ou leurs connaissances relativement aux enjeux actuels et émergents en matière de développement durable. Treize entrevues ont été réalisées à l'interne auprès de dirigeants de différents secteurs d'activité de la TD, auxquelles s'ajoutent douze entrevues à l'externe auprès de représentants des entités ou groupes suivants :

Pairs	<ul style="list-style-type: none"> • Citibank 	Parties prenantes des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Building Bridges Across the River • Mission Measurement • CivicAction • AVANA Capital Corporation
Investisseurs et actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Placements NEI • Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 	Personnes d'influence/ Groupes de réflexion	<ul style="list-style-type: none"> • Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF) • Centre for Corporate Governance and Sustainability • BankTrack • Deloitte SRL
		Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Microsoft Corporation

Le processus de définition des enjeux par des recherches et des études comparatives à l'interne ainsi que par des entrevues avec des parties prenantes s'est soldé par une liste de 23 enjeux potentiels. Des discussions et des analyses nous ont permis d'en jumeler certains pour éviter les redondances. Dans le cadre des entrevues, nous avons demandé aux parties prenantes de classer par ordre d'importance les divers enjeux ESG selon leur niveau de risque, l'occasion présentée et leur incidence pour la TD. En outre, nous avons demandé aux

parties prenantes de mentionner, si nécessaire, tout enjeu qui n'a pas déjà été abordé ou mis en priorité par la TD. Ces entrevues, recherches et analyses nous ont permis d'avoir un aperçu de chaque enjeu, notamment l'importance pour les parties prenantes et pour la TD, que nous présentons dans une matrice (p. 7 du Rapport ESG 2018).

Détails sur le processus d'évaluation des enjeux pertinents et l'approche d'engagement des parties prenantes à la TD (suite)

Importance pour les parties prenantes (échelle de 1 à 5)

- L'enjeu :
- fait-il l'objet d'une préoccupation ou d'un intérêt marqué de la part des parties prenantes?
 - figure-t-il parmi les défis actuels ou à venir pour le secteur, comme indiqué par des pairs et des concurrents?
 - fait-il l'objet de lois, de réglementations ou d'ententes d'une importance stratégique pour l'entreprise?

Importance pour l'entreprise (échelle de 1 à 7)

- L'enjeu :
- se traduit-il dans des valeurs, des politiques, des stratégies, des systèmes de gestion ou des objectifs clés de l'entreprise?
 - représente-t-il un intérêt ou un enjeu majeur abordé par des parties prenantes qui gagnent à favoriser le succès de l'entreprise?
 - est-il une source de risques importants pour l'entreprise?
 - touche-t-il un facteur essentiel à la réussite de l'entreprise, un levier stratégique ou un avantage concurrentiel?
 - touche-t-il un champ de compétences essentiel pour contribuer au développement durable?
 - a-t-il des répercussions financières majeures?

La matrice des enjeux pertinents et le classement qui y est associé ont été présentés lors d'un atelier de validation où des dirigeants appropriés de la TD ont discuté des enjeux et des occasions établis comme prioritaires par le processus d'évaluation des enjeux pertinents. Les participants ont apporté les corrections finales au classement puis ont discuté de l'influence réelle et éventuelle de la TD relativement au développement durable.

Les résultats de l'évaluation des enjeux pertinents en 2018 ont été présentés au Conseil de la responsabilité sociale et au comité de gouvernance du conseil d'administration.